

Tipaza, le 11/03/2025

REF: AT/DOT- TIPAZA/SD-TECH / N°208 /2025

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

KORIBA YOUSOUF

OBJET / : 1^{ere} Mise en demeure.

Suite à votre absence injustifiée pour l'exécution des travaux ODN MSAN AIN LAHDJAR FOUKA sous ODS N°136 CMP de FOUKA , je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de se rapprocher au siège de la DOT TIPAZA dans un délai n'excédant pas cinq (05) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Meilleures Salutations



M. ZEROUAL El Walid
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Tipaza

12 Mars 2025